

GAMBIE



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A DAKAR  
Section état civil et nationalité

**TRANSCRIPTION D'UN ACTE DE NAISSANCE (ENFANT MINEUR)**

Pour obtenir cette transcription, il convient d'adresser au consulat général, un dossier constitué de :

- formulaire de demande de transcription ci-joint, dûment renseigné, daté et signé par le parent ;**
- copie intégrale, en original, de l'acte de naissance gambien** (ni extrait, ni bulletin, ni certificat, ni photocopie) : relire très attentivement l'acte, vérifier que toutes les rubriques sont correctement renseignées, solliciter leur rectification, le cas échéant. **L'acte doit être légalisé et accompagné d'une traduction** ;
- copie intégrale originale de l'acte de mariage des parents ;
- la notice familiale ci-jointe ;**
- copie intégrale originale du (des) actes des reconnaissances souscrites en faveur de l'enfant ;
- une copie intégrale récente de l'acte de naissance français du(des) parent(s) français ;
- copie intégrale, de l'acte de naissance du parent étranger. S'il s'agit d'un acte gambien, il devra être légalisé et accompagné d'une traduction ;
- photocopie complète du passeport du(des) parent(s) français (hors pages vierges) ;
- photocopie, pour chacun des parents, d'un document d'identité avec photo ;**
- justificatifs de la nationalité française de l'un, au moins, des parents** : copie intégrale de l'acte de naissance (comportant une mention de nationalité ou rapportant la preuve d'une naissance en France d'un parent lui-même né en France) ou photocopie d'un certificat de nationalité française. Dans certains cas, un certificat de nationalité française pourra être exigé pour l'enfant lui-même ;

Les documents à fournir varient en fonction de la situation du demandeur (parents mariés ou non, 1 ou 2 parents français etc) Il vous appartient de produire tous les documents listés ci-dessus qui correspondent à votre situation personnelle. Les documents en gras dans la liste sont à fournir dans tous les cas. Des documents complémentaires pourront vous être demandés en fonction de votre situation personnelle.

**MERCI DE PRECISER :**

- Je souhaite retirer les copies d'acte au consulat général de France à Dakar
- Je souhaite que ces copies soient expédiées à la mairie de mon domicile en France
- Je souhaite retirer ces copies auprès du consul honoraire de France à Banjul

**En l'absence de précisions de votre part ces documents seront expédiés à la mairie de votre domicile si vous résidez en France et à l'agence consulaire de Banjul si vous résidez en Gambie**

**OU ENVOYER OU DEPOSER LE DOSSIER ?**

Depuis la France ou l'étranger (Voie postale uniquement)	Dépôt sur place ou voie postale	Dépôt sur place ou voie postale
MAE – DAKAR Consulat – Service de l'état civil 13, rue Louveau 92438 CHATILLON CEDEX	Consulat général de France 1, rue El Hadj Amadou Assane Ndoye BP 4035 Dakar	Consulat honoraire de France Kairaba Avenue - Kanifing P.O. Box 2930 Serrekunda

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE AU DEMANDEUR**

# GAMBIE

## DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE NAISSANCE D'UN ENFANT MINEUR

Je (Nous) soussigné(e)(s) .....

(Prénom(s) NOM(s) du/des parents)

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Adresse électronique lisible : .....@.....

**(l'utilisation de votre adresse électronique permettra des échanges plus faciles entre le consulat et l'utilisateur)**

sollicite(ons) la transcription sur les registres de l'état civil consulaire français de l'acte de naissance dont copie ci-jointe délivrée le ....., concernant mon (notre) enfant.

Je (Nous) souhaite(ons) que dans son acte de naissance français, mon (notre) enfant :

porte le nom qui figure dans son acte de naissance étranger en application de l'article

311-24-1cc, à savoir : .....

### **OU**

ne porte pas le nom qui figure dans son acte de naissance étranger.

Je (Nous) souhaite(ons) qu'il porte le nom suivant :

nom du père : .....

ou nom de la mère : .....

ou nom du père et de la mère, séparés par un simple espace : .....

ou nom de la mère et du père, séparés par un simple espace : .....<sup>1</sup>

Dans ce cas, je (nous) suis (sommes) informé(e)(s) que l'officier de l'état civil français pourra me (nous) contacter si nous devons souscrire une déclaration conjointe de choix ou de changement de nom.<sup>2</sup>

Je (Nous) suis (sommes) informé(e)(s) qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état civil français s'assure de la régularité de l'acte étranger produit, et que le choix du nom de mon (notre) enfant est définitif.

A ....., le .....

(Signature du ou des parent(s))

<sup>1</sup> Si les parents portent eux-mêmes un nom sécable constitué de plusieurs vocables, le choix peut conduire, dans la limite de deux vocables, à toutes les combinaisons possibles des noms des parents.

<sup>2</sup> Des informations relatives aux déclarations conjointes de choix ou de changement de nom sont disponibles sur le site Internet de l'ambassade de France / du consulat (général) de France.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ENFANT**

Date et lieu de naissance	
Prénom(s)  Si votre enfant porte plusieurs prénoms, veuillez les séparer par des virgules (exemple: Abdou, Salam)  Si votre enfant porte un seul prénom composé, veuillez séparer chaque prénom par un trait d'union ou un espace (exemple : Abdou-Salam ou Abdou Salam ou Marie-Cécile ou Marie Cécile)	
NOM	
Prénom(s) NOM du père	
Prénom(s) NOM de la mère	
Date et lieu de la reconnaissance (en l'absence de mariage des parents)	
Date du mariage (civil ou religieux) des parents	
Nationalité de la mère au jour de la naissance	
Nationalité du père au jour de la naissance	

